

L'épopée du ski aux Pléiades

Pratiqué sur les pentes des Pléiades depuis le début du XX^e siècle, le ski a longtemps dépendu du train. Depuis la construction, en 1911, du dernier tronçon donnant accès à la station sommitale, et jusqu'en 1955, celui-ci a fait office de seule remontée mécanique.



C'est, en effet, en 1955 qu'est constituée la Société du monte-pente des Pléiades S.A., qui fait construire le monte-pente de La Châ, sur le versant nord-ouest des Pléiades. Sous l'impulsion de l'Ecole Suisse de Ski, fondée en 1935, et du ski-club de Blonay, créé en 1944, le skilift de Lally, aujourd'hui démonté, voit le jour en 1956. Le petit télésiège démontable de la « cuvette » des Pléiades est installé pour la première fois en 1969. Au fil des années, de très nombreux skieurs débutants vont s'accrocher à son câble !

En décembre 1975, le télésiège des Motalles est mis en service. D'une longueur de 600 m et d'une dénivellation de 200 m, il permet un débit de 700 personnes à l'heure. Son coût de construction (CHF 320'000.-) est pris en charge aux trois-quarts par les CEV (Chemins de fer électriques veveysans). Cette installation devait permettre de réduire le déficit d'exploitation du domaine. Les communes de la région acceptèrent d'assumer celui-ci, en limitant cependant le montant total de leur aide à CHF 20'000.- par exercice.

En 1975, le télésiège de la Châ a 20 ans et les critères de sécurité ont évolué. Aussi est-il décidé de le moderniser, car il est situé sur le versant où la neige tient le plus longtemps. De plus, c'est l'installation la plus importante du domaine avec une longueur de 1650 m et une dénivellation de 400 m. Lors de l'assemblée

générale de la Société du monte-pente des Pléiades S.A. le 21 mars 1975, les actionnaires acceptent la dissolution de la société et la vente des installations aux CEV, la propriété, l'exploitation et la responsabilité financière étant désormais concentrées dans une seule entité. Pour faciliter ce transfert, les communes devront toutefois déboursier un demi-million de francs.



A la fin du XX^e siècle, chaque saison voit plus de 10'000 écoliers de la région glisser sur les pentes des Pléiades. Mais une nouvelle législation fédérale empêche les compagnies de chemin de fer de posséder des installations de remontées mécaniques. Au vu du caractère social du domaine skiable des Pléiades, les collectivités publiques décident donc de reprendre l'ensemble du domaine. Les pourparlers débutent en 2001. Les communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz deviennent propriétaires des bâtiments et des installations et lancent un projet de rénovation. Le financement est assuré en partie par la CIEHL (Communauté inter-

communale d'équipements du Haut-Léman). Dès janvier 2005, un télésiège de 4 places remplace le télésiège des Motalles et le petit télésiège de Prantin est construit pour rendre le site des Pléiades encore plus attractif.



Si les hivers se suivent et ne se ressemblent pas fort heureusement, il est à relever que la dernière saison sans neige aux Pléiades remonte à plus de 50 ans (1963- 1964). Pour ceux qui souhaiteraient se remettre en mémoire les temps héroïques des Pléiades, sachez que le nouvel Espace Régional des Pléiades affiche des vieilles photos émanant des archives de Blonay dans les couloirs et le restaurant. Une occasion supplémentaire de découvrir « Le 1209 » !

Gianni Ghiringhelli, archiviste